

Conseiller en développement des compétences

RNCP26808 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	333
Code(s) ROME	M1502, M1404, K2101, K2102, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein de la Marine nationale et de l'armée de Terre, le conseiller en développement des compétences (CDC) assure les fonctions :

- d'adjoint à l'autorité du domaine de compétence (pilote de domaine par spécialités et filières professionnelles). Il constitue le niveau de cohérence et de synthèse de l'ensemble des études (doctrine, organisation, gestion, certification) de son domaine de spécialité.
- de conseiller, chargé de mission, chargé d'études au sein d'une direction des ressources humaines.
- de correspondant privilégié de l'échelon central pour ce qui relève des conduites de projets liés au développement des compétences métiers et de la formation.

Au sein de l'armée de Terre, le « conseiller en développement des compétences » assure plus précisément les fonctions suivantes :

- pilote de métiers,
- pilote de domaine de spécialités,
- pilote de gestion,
- traitant GRH spécialiste confirmé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Effectuer une analyse des contextes et de l'environnement, de l'emploi concerné et concevoir un référentiel des activités et des compétences liées à cet emploi, construire des outils d'observation et de recueil de l'activité, afin d'élaborer un dispositif ciblé et/ou global de développement des compétences requises.

CONSEIL – POLITIQUE PARTENARIALE

Conseiller les directions, les services et les chefs d'unités ; Participer à la politique partenariale de l'institution ; Optimiser les dispositifs de développement de compétences.

CONDUITE DE PROJET

Conduire des projets dans le domaine des ressources humaines et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, piloter un dispositif global de développement des compétences, élaborer et présenter un dispositif d'évaluation et de mesure de la qualité d'un dispositif d'acquisition de la compétence.

MANAGEMENT

Manager des équipes pluridisciplinaires ; Participer à l'élaboration de plans de formation individualisés de ses collaborateurs ; Proposer des axes de développement de compétences ; Définir les activités et le planning d'un service pédagogique ; Participer à la gestion financière d'un service.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans la Marine nationale, cet emploi s'exerce au sein d'un Etat-major, auprès de l'autorité représentant l'employeur ou au sein d'un centre de formation initiale ou continue pour adulte.

Dans l'armée de Terre, cet emploi s'exerce essentiellement :

- soit auprès du directeur des études et de la prospective (DEP) des organismes de formation
- soit auprès du conseiller du directeur des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) au sein des trois sous-directions de politique, de gestion et de formation de la DRH-AT.

Dans le secteur civil, cette activité s'exerce dans des entreprises privées ou publiques, de toutes tailles et de tous secteurs, organismes de formation, organismes financeurs publics et privés de la formation continue.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

pilote de métiers, pilote de domaine de spécialités, analyste de parcours professionnels.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire est exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 113 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	47 050
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Marine

Conseil d'instruction de la DPMM par délégation ou par jury de certification.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Armée de Terre :

Président du jury : GSDF

Collège formateur : 2 formateurs du cours GRH des ESCC

Collège professionnel : 2 professionnels / le pilote de domaine GRH et/ou le pilote métier GRH et /ou officier de la SDG/BG ADRH

Marine :

1 président, 2 professionnels, 2 formateurs.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/09/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36190

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26808/>